



COMMUNIQUE DE PRESSE

ATTRIBUTION

« MANDATS DE GESTION RESPONSABLE : REPLICATION D'INDICES ACTIONS POUR UNE GESTION COHERENTE AVEC L'ACCORD DE PARIS »

MARCHE 2021FRR01

Paris, le 10 janvier 2022

Le FRR a lancé, le 1^{er} mars 2021, un appel d'offres restreint visant à sélectionner des prestataires de service d'investissement, afin d'assurer une gestion responsable de mandats d'actions alignés sur les principes de l'Accord de Paris.

Le marché porte sur la sélection au maximum de quatre gestionnaires capables d'optimiser une réplication d'indices « actions » (qu'ils soient pondérés ou non par les capitalisations) avec une approche responsable sous contrainte de minimisation du risque relatif à l'indice et en préservant les caractéristiques des indices utilisés.

L'objectif recherché par le FRR est, notamment, l'alignement des portefeuilles gérés avec une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris qui vise à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2°C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5°C.

Les méthodologies utilisées par chaque gestionnaire pour la réalisation de cet objectif et susceptibles d'être évolutives sur la durée du mandat et selon les indices, devront intégrer a minima :

- une réduction progressive de l'empreinte carbone et des réserves fossiles en absolu ;
- une réduction relative à l'indice de référence de l'empreinte carbone et des réserves fossiles ;
- une surpondération de la « part verte » des investissements;
- une mesure des risques physiques et de transition ;
- une notation ESG supérieure à celle de l'indice de référence ;
- la politique d'exclusions du FRR.

A l'issue du processus de sélection, le Directoire du FRR a décidé de sélectionner les offres des candidats suivants :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS ASSET MAMANGEMENT

CANDRIAM LUXEMBOURG / CANDRIAM BELGIUM*

Ce marché sera conclu pour une durée de quatre ans avec une reconduction possible pour une période d'une année.

Le FRR se félicite de la qualité des dossiers reçus dans le cadre de ce marché et remercie l'ensemble des sociétés qui se sont portées candidates.

**Gestionnaire financier*

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02
www.fondsdereserve.fr

